

République Française
Département de la Gironde
Arrondissement de Langon

MAIRIE
DE CAUVIGNAC
33690

Tél : 05.56.25.50.55
Fax : 05.56.25.41.15
e-mail : mairie.cauvignac@gmail.com
Secrétariat ouvert au public:
Lundi et jeudi : 13h30 – 17h30.
Mardi : 9 h 00- 11 h 30

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des fêtes de Cauvignac le

Jeudi 18 Mars 2021 à 18h30 en session ordinaire.

Ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal du 1^{er} Février 2021,
- Approbation du Compte de Gestion 2020,
- Approbation du Compte Administratif 2020,
- Délibération pour l'affectation du résultat,
- Vote du Budget Primitif 2021,
- Vote des taux des taxes,
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Cauvignac, le 04/03/2021

Le Maire,
Nicole COUSTET



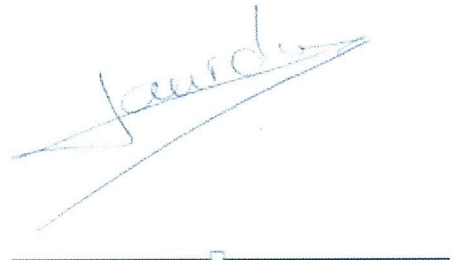
Mr JOURADN Gérald
148 Rue Emile Ducasse
33690 Cauvignac

Cauvignac Le 16/03/2021

Je soussigné monsieur JOURDAN Gérald, donne pouvoir à madame COUSTET Nicole pour la réunion du conseil municipal du jeudi 18 mars

Cordialement

JOURDAN Gérald



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gérald Jourdan', is written over a horizontal line. The signature is slanted and includes a long horizontal stroke at the end.

SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2021 :

Le dix-huit mars deux mille vingt et un à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Nicole COUSTET, Maire.

Présents : Mmes et Ms. COUSTET Nicole, LOVATO Arlette, SULLETIS Alain, FRANCO Sophie, ZAGO Cédric, MOREAU David, LARRERE Valentin, VIROULEAU Philippe, VASSEUR Jean-Michel, ROCHE Sophie.

Excusé : Mr JOURDAN Gérald (Procuration à Mme COUSTET)

Secrétaire de séance : Mme Sophie ROCHE.

Approbation du procès-verbal du 1^{er} Février 2021.

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} Février 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 2021/004 : Approbation du Compte de Gestion 2020.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par la Trésorerie de Bazas à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé de compte de gestion de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le Compte de Gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 2021/005 : Vote du Compte Administratif 2020.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel VASSEUR désigné pour faire voter le Compte Administratif 2020.

Madame Le maire est sortie durant le vote de cette délibération.

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	113 242,91 €
	Réalisé :	35 098,93 €
	Reste à Réaliser :	47 500,00€

Recettes	Prévus :	113 242,91 €
	Réalisé :	53 821,83 €
	Reste à Réaliser :	11 088,45 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	199 729,18 €
	Réalisé :	82 363,27 €
	Reste à Réaliser :	0.00 €

Recettes	Prévus :	199 729,18 €
	Réalisé :	115 455,35 €
	Reste à Réaliser :	0.00 €

Résultat de Clôture

Investissement	9 779,99 €
Fonctionnement	125 608,26 €
Résultat global	135 388,25 €

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-8 942,91		18 722,90		9 779,99
Fonctionnement	106 769,59	14 253,41	33 092,08		125 608,26
TOTAL I	97 826,68	14 253,41	51 814,98		135 388,25
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	97 826,68	14 253,41	51 814,98		135 388,25

MAIRIE DE CAUVIGNAC - MAIRIE DE CAUVIGNAC - CA - 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	82 363,27	G	115 455,35
	Section d'investissement	B	35 098,93	H	53 821,83
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	92 516,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	14 253,41 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	131 715,61	= G+H+I+J	261 793,36
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	47 500,00	L	11 088,45
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	47 500,00	= K+L	11 088,45
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	82 363,27	= G+I+K	207 971,53
	Section d'investissement	= B+D+F	96 852,34	= H+J+L	64 910,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	179 215,61	= G+H+I+J+K+L	272 881,81

Délibération n° 2021/006 : Affectation du résultat.**Reports :**

Déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure :	14 253,41 €
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure :	92 516,18 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'investissement :	18 722,90 €
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement :	33 092,08 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	47 500,00 €
En recettes pour un montant de :	11 088,45 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 31 942,06 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 31 942,06 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 93 666,20 €

Délibération n° 2021/007 : Vote du Budget Primitif de 2021.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nicole COUSTET.

Vote le Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses	45 500,00 €
Restes à réaliser 2020	47 500,00 €
TOTAL Dépenses	93 000,00 €

Recettes	77 442,06 €
Restes à réaliser 2020	11 088,45€
Solde d'exécution reporté	4 469,49 €
TOTAL Recette	93 000,00 €

Fonctionnement

Dépenses	198 766,20 €
Recettes	105 100,00 €
Résultat fonctionnement reporté	93 666,20 €
TOTAL Recettes	198 766,20 €

TOTAL Général

Dépenses	291 766,20 €
Recettes	291 766,20 €

Délibération n° 2021/008 : Vote du taux des taxes pour l'année 2021.

Madame le Maire expose au conseil municipal les taux pour l'année 2021.

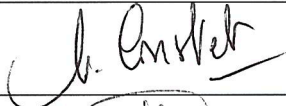
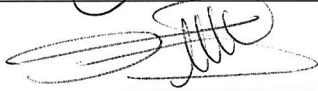
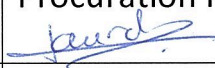



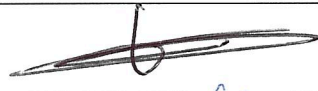
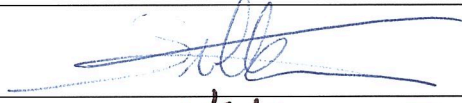

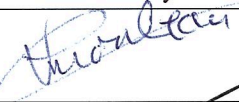
	<i>Base imposition prévisionnelle 2021</i>	<i>Taux d'imposition de 2021</i>	<i>Produits correspondant pour 2021</i>
Taxe d'habitation			
Taxe foncière (bâti)	86 500	28.99	25 076
Taxe foncière (non bâti)	11 900	43.68	5 198
Total	98 400		30 274

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux des taxes à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses.

- Rappel Loïc Renac pour élagages des arbres à la salle des fêtes.
- Travaux maison Denise : nous avons fait venir le CAUE, nous n'avons pas droit à des subventions sur la démolition, il faut passer le projet dans sa globalité pour avoir des subventions (démolition et reconstruction).
- Haut Méga : réunion en visio le 24/03/2021 à 18h30 : Nicole COUSTET.
- Mail Mr Herry : Lecture du mail de Mr Herry sur le mécontentement du système (mairie, ordure ménagère, chasse, numérotation des voies), il sera reçu par Mme le Maire et ses Adjoints le mercredi 24 Mars 2021 à 14h30.
- Elections : mettre des fourreaux pour les panneaux électoraux.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 22h10.

COUSTET Nicole	
FRANCO Sophie	
JOURDAN Gérald	Procuration Nicole COUSTET 
LARRERE Valentin	
LOVATO Arlette	
MOREAU David	
ROCHE Sophie	
SULLETIS Alain	
VASSEUR Jean-Michel	
VIROULEAU Philippe	
ZAGO Cédric	